

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — SEPTIEMBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

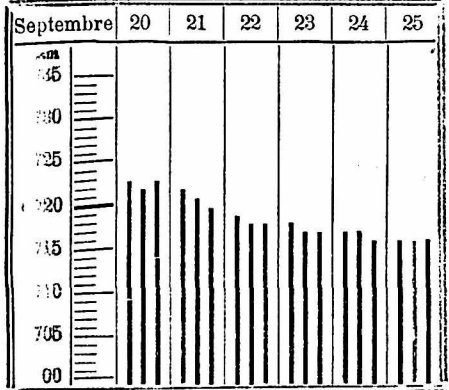
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	MOY. ANNEE	MINI. MOY.	MAXI. MOY.	BAROMÈTRE MOYENNE	Eau tombée	Vent domin.	FOR. CZ	ÉTAT. DU CIEL
25	16.7	11.4	21.0	715.9	4.5	var.	faibl.	couv

Brumeux le matin. Soleil perce par moments de 9 h. 1/2 à 12 1/2 h. Averse vers 4 h. et pluie d'orage intermittente à partir de 9 h. 3/4 du soir. Temps orageux depuis 6 h. 1/2 avec des éclairs très suivis au S.-O., au N. et à l'E. Fort vent N.-O. de 7 à 8 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
selon les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719^m.6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

24	12.4	8.9	17.0	604.6	2.1	var.	faibl.	couv
----	------	-----	------	-------	-----	------	--------	------

Pluie pendant la nuit. Toutes les Alpes visibles. Ciel clair à 9 h. 30.

Altitude	Temp	Barom.	Vent	Ciel.
25 sept. 1128	12.9	667.6	S.-O.	Couv.

Temps	Temp
Du 25 septembre (7 h. du m.)	429 m. 440
Du 26	429 m. 430

Température de l'air (7 h. du matin): 15°.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL VACCINATIONS OFFICIELLES

Le docteur A. Cornaz vaccinera, avec du vaccin de Lancy, les jeudis 27 septembre et 4 octobre, dès 2 heures de l'après-midi, au Collège de la Promenade. Neuchâtel, le 18 septembre 1894.

Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de P.-H. Guyot et Ph. Dubied, notaires

IMMEUBLES A VENDRE

- a) Propriétés d'agrément:
- Aux Parcs, jolie villa de onze pièces, bien distribuée et confortable, avec jardin et vigne; vue étendue.
 - A Port-Roulant, petite maison de 10 pièces, avec grand jardin, volière et belle terrasse.
- b) Maisons de rapport:
- Au centre de la ville, 1 maison de trois étages sur rez-de-chaussée, pouvant être aménagée pour tout genre de commerce ou d'industrie. Situation favorable, rapport très élevé.
 - 1 petite maison, de construction récente, dans une position avantageuse près de la route de la Gare.
 - Entre les Parcs et la route de la Côte, deux maisons, avec jardin et vigne, pouvant être divisés au gré des amateurs. Issue sur deux routes. Belle vue.
 - A proximité de la Gare, deux maisons entièrement neuves, de deux étages chacune, avec magasin au rez-de-chaussée.
 - Près de l'Académie, 1 maison, bien construite, renfermant 5 appartements et magasin bien loués.
- Les maisons sous litt. b sont à vendre à de bonnes conditions et constituent toutes un placement de fonds avantageux. Pour d'autres renseignements, s'adresser à l'étude sus indiquée.

Etude de Alphonse BAILLOT
agent de droit, Neuchâtel

On offre à vendre de gré à gré, dans un petit village du Vignoble, à proximité d'une gare de chemin de fer, une belle et grande propriété très bien entretenue, renfermant habitation, grange, écurie, remise, pressoir, cave, grand jardin et verger avec arbres fruitiers, etc. Convendrait pour un hôtel ou un marchand de vins.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES à GORGIER

Le jeudi 27 septembre 1894, dès les 8 heures du soir, au café Humbert, à Gorgier, le curateur du citoyen Charles-Henri Lambert, et le citoyen Edouard-Frédéric Lambert, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-après:

Cadastré de Gorgier.

a) Immeubles de Charles-Henri Lambert.

Article 2204. Es Maladière, vigne de 273 mètres.

Article 2222. Les Pommeaux, vigne de 1026 mètres.

Article 2209. Combamarre, pré de 51 mètres.

Article 2223. Les Ouches Dessus, champ de 900 mètres.

Article 2224. Les Ouches Dessus, champ de 645 mètres.

Article 2225. Les Ouches Dessus, champ de 5040 mètres.

b) Indivision entre Charles-Henri et Edouard-Frédéric Lambert.

Article 2237. Les Eplanus, bois de 444m.

» 2253. » » 3384m.

» 2234. » » 2781m.

S'adresser pour renseignements au citoyen Charl. Brillard-Gacon, à Gorgier, ou au notaire soussigné, chargé de la vente.

Saint-Aubin, le 14 septembre 1894.

Ch.-E. GUINCHARD, not.

TERRAIN à VENDRE

S'adresser au bureau d'avis. 825

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Grandes enchères de bétail

Samedi 29 septembre 1894, à 10 heures du matin, à La Tourne, les citoyens Henri Kaufmann et fils vendront aux enchères publiques et à de favorables conditions: 20 vaches et génisses portantes pour différentes époques, 3 bons bœufs de travail, 1 fort cheval d'âge, bon pour le trait et la course.

ANNONCES DE VENTE

Petit PRESOIR en bois, en bon état, à vendre pour 15 fr. S'adresser Tertre 13, au magasin.

POMMES DE TERRE

Faute de place, les citoyens Emile SCHWEIZER et Edouard HUGLI, qui ont été victimes de l'incendie du 3 septembre à Montmolin, offrent à vendre leurs pommes de terre, livrables à domicile, à un prix raisonnable.

Se recommandent.

Planches et Lambris

260 belles billes planches et lambris, bien secs, en différentes épaisseurs, sont à vendre à prix raisonnable, rendues en gare Boveresse si on le désire. S'adr. à M. Ed. Matthey-Jeantet, à la Brévine.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES NEUCHÂTEL

Chansons et coraules fribourgeoises; les chants du rond d'Estavayer; mis en musique et illustrés, un album, 4 fr. Liste du personnel de l'Exposition nationale suisse à Genève en 1896, 1 fr. Almanach Kneipp, 1895, 60 centimes.

Bon dessert économique recommandé aux ménagères.

BISCOTINS MATTHEY
Rue des Moulins 19.

On offre à vendre: Poires de dessert, Poires à cuire, Noix. Produits de choix. S'adresser Fahys n° 15.

Les Oignons à fleurs

DE HOLLANDE
sont arrivés, chez Ferdinand HOCH, Place du Marché 8, Neuchâtel.

Faute de place, quelques fûts vides, avinés en blanc, de la contenance de 300 à 600 litres, sont

à vendre,

ainsi qu'un bon liegre de 1100 litres environ. S'adresser au bureau d'avis. 850

FUTAILLE

Plusieurs fûts de diverses grandeurs, bien conservés. S'adresser à Pierre Nyffenegger, Untergässli 7, Bienne.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
Ancienne Maison
JEANJAQUET & Co.
Fondée en 1833.

Meilleur choix dans tous les genres

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

Noix fraîches au Prébarreau

A vendre deux costumes matelots primés aux examens d'apprentis, pour garçons de 6 à 8 ans et de 10 à 12 ans. S'adresser chez M^{lle} Walter, rue de l'Hôpital 7.

Confiserie - Pâtisserie
A. HAFNER
successeur de J. GLUKHER-GABEREL
9, Faubourg de l'Hôpital, 9

TOUS LES JOURS:
Grand choix de jolies Pâtisseries
PIÈCES à la CRÈME
VACHERINS, MERINGUES
CORNETS à la CRÈME
à 70 cts. la douzaine.
Dépôt des THÉS d'Old England.

POUR CESSATION DE COMMERCE

GRANDE MISE EN VENTE

avec rabais très important d'un grand stock de

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

dans les

MAGASINS V^{ve} Moïse BLUM

1, Grand'rue — NEUCHÂTEL — Grand'rue, 6

TOUS LES COMPLETS & PARDESSUS vendus précédemment de fr. 35 à 48, pour Fr. 25	TOUS LES COMPLETS & PARDESSUS vendus précédemment de fr. 50 à 70, pour Fr. 35	
TOUS LES COMPLETS jeunes gens vendus précédemment de fr. 29 à 35, pour Fr. 19	TOUS LES COMPLETS jeunes gens vendus précédemment de fr. 37 à 45, pour Fr. 28	TOUS LES PARDESSUS jeunes gens vendus précédemment de fr. 29 à 39, pour Fr. 19
TOUS LES VESTONS hiver et mi-saison vendus précédemment de fr. 20 à 30, pour Fr. 14	TOUS LES PANTALONS vendus précédemment de fr. 8 à 12, pour Fr. 5.50	TOUS LES PANTALONS vendus précédemment de fr. 14 à 22, pour Fr. 9.50
50 COMPLETS forme jaquette valant de fr. 50 à 80, pour Fr. 22	VÊTEMENTS & PARDESSUS ENFANTS de fr. 12 à Fr. 6.80	

Mêmes forts rabais sur

SPENCERS, CALEÇONS, CHEMISES blanches, couleur et Jaeger

Quelques cents mètres de DRAP, de 2 fr. 50 à 4 fr. 50

A solder, ayant été à l'étalage:

50 Pardessus d'hiver et mi-saison	à	Fr. 10. —	et	5. —
20 Complots hommes et jeunes gens	»	» 18. —	»	10. —
50 Pantalons, valant de 12 à 20 francs.	»	» 4.50	»	3. —
20 Pardessus d'hiver pour enfants	»	» 4.50		

En évitation d'erreur, bien prendre note de l'adresse!

Dès maintenant, le magasin **Alfred DOLLEYRES** portera le nom de

A LA HALLE AUX TISSUS

11, Epancheurs, 11

Vient de recevoir l'assortiment complet de plus de 400 **confections** d'hiver et d'automne.
Rayon spécial de Confections au 1^{er} étage (Téléphone)

JAQUETTES d'hiver et mi-saison, noires et couleurs, à partir de **8.90, 12.50, 14.50, 16.80, 18.—**, jusqu'à 25.— (Choix superbe).

MANTES, FLOTTEURS & COLLETS

d'hiver et d'automne, noirs et couleurs, de **4.50, 5.50, 8.50, 10.—, 12.—, 17.—**, jusqu'à 30.—.

IMPERMÉABLES très grande variété de formes, à partir de **14, 16, 18, 22, 26, 29**, jusqu'à 40 francs.

DESCENTES DE LITS

Nouveaux dessins.

ROBES J'attire l'attention du public sur mon assortiment superbe de **ROBES** unies et fantaisie, de toute première fraîcheur et qualité, depuis la robe entière **5.50, 6.50, 8.—**, jusqu'à 30 fr. la robe.

200 pièces flanelles-coton à dessins, pour

Blouses, Robes, Caleçons & Chemises

garanties au lavage, de —.65, —.75, —.85 et 1 fr.

A LA HALLE AUX TISSUS

Se recommande,

ALFRED DOLLEYRES

11, Epancheurs, 11

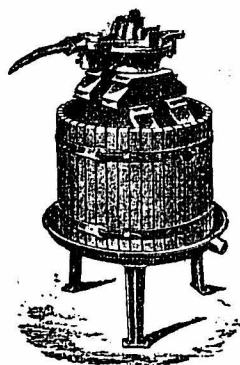
TELEPHONE !

TELEPHONE !

Pressoirs à Raisins et à Fruits

Fouleuses à Raisins — Broyeurs à Fruits

BATTOIRS
à bras



BATTOIRS
à manège

HACHE-PAILLE

CONCASSEURS

Coupe-Racines

Tarares

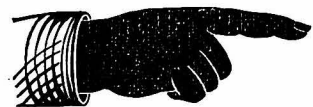
CHARRUES BRABANT, SEMOIRS, HERSES, etc.

A l'Agence agricole, Faubourg du Crêt 23, Neuchâtel

Schürch, Bohnenblust & C^{ie}

successeurs de J.-R. GARRAUX

Représentants des fabriques Rauschenbach, à Schaffhouse, Ebi, à Berthoud et Ott, à Worb.



En vente partout à 60 cent. le morceau.

JOLIE FILLE ! Songe au maintien de ta beauté; les mauvais savons de toilette sont un poison pour la peau. Pur, riche en graisse et doux doit être un savon de toilette, c'est pourquoi il faut se servir exclusivement du **Savon DOERING**, marque **Hibou**, au moyen duquel on conserve la beauté, un teint blanc et une peau tendre.

18 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

PERDUE

PAR

HENRY GRÉVILLE

Abattue par les larmes qu'elle avait dévorées en silence, Marcelle rassembla pourtant ses forces, et se mit à ranger autour d'elle. N'entendant plus de voix, au bout d'un moment, elle se hasarda à ouvrir la porte: la salle à manger était vide. Elle la mit en ordre avec son soin ordinaire, balaya les miettes et retourna à la cuisine pour terminer sa besogne journalière. Puis elle monta chercher des raccommodages, qui l'occupaient du matin au soir; mais au lieu de descendre comme elle faisait autrefois, elle resta en haut, livrée à ses méditations.

Quand elle était triste, elle pensait à sa mère morte, dont elle n'avait jamais vu la tombe, et à son père absent, qui résumait pour elle toutes les joies, toutes les espérances. A force d'en entendre la reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

dre parler par madame Jalin, qui tenait à ce qu'elle ne l'oublât point, elle s'était figuré le connaître; elle l'attendait: ne viendrait-il pas un jour? Il entrerait dans la boutique, et demanderait à l'herboriste:

— N'est-ce pas vous, Madame, qui avez recueilli une petite fille dont la maman était morte au square Montholon? Eh bien, Madame, c'est ma fille! Marcelle lui sauterait au cou, et il la tiendrait serrée dans ses bras, bien fort, bien fort...

— Oh! père! dit la fillette qui fondit en larmes, si tu pouvais voir ta pauvre petite fille!

Elle agita désespérément ses bras maigrelets et les serra ensuite sur sa poitrine, étreignant l'image invisible du père absent...

Qui sait? peut-être lui aussi, là-bas, à cette minute douloureuse, pensait à l'enfant perdu pour lui!

On frappa au plafond; la petite fille courut au judas pratiqué dans le plancher et répondit à cet appel.

— Qu'est-ce que tu fais? demanda madame Favrot.

— Je raccommode le linge, dit l'enfant.

— Descends avec ton ouvrage.

Elle obéit et, l'instant d'après, se trouva installée dans la boutique, à la

MANUFACTURE ET COMMERCE DE

PIANOS

HARMONIUMS

et autres instruments de musique

choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO.-E. JACOBI

facteur de pianos

9, RUE POURTALES, 9

(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

NEUCHÂTEL

DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS: 11, Rue du Parc, 11

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire des fabriques J. Blüthner, Kaps, Gôrs et Kalmann, etc.

BLÉ D'YVERDON

Magnifiques semens, passés au trieur, à 25 fr. les 100 kilos, chez Ch^{es} Perrier, agriculteur, à Marin.

SEIGLE

A vendre deux hectolitres de beau seigle à semer, à 13 fr. l'hectolitre. S'adresser à Jules Héritier, rue du Sentier, à Colombier.

plus mauvaise place, bien entendu. Louise lisait. De temps en temps, elle levait les yeux et jetait un regard courroucé sur l'audacieuse qui avait osé lui répondre. Les yeux rouges de la petite, loin de lui inspirer de la pitié, lui donnaient une sorte de rage; la voix de sa conscience qui lui parlait tout bas était étouffée par l'orgueil.

Pour la punir d'avoir pleuré, pour se venger du reproche muet que lui faisait ce pauvre visage mouillé par les pleurs, elle se sentait encore un soufflet dans chaque main.

L'après-midi passa pourtant sans événement. Vers six heures et demie, madame Favrot alla dans la cuisine s'occuper de son dîner qu'elle n'osait encore confier aux mains novices de Marcelle, et les deux enfants restèrent seules.

L'orpheline n'y voyait plus guère: elle se penchait pourtant sur son ouvrage avec un redoublement de zèle afin d'échapper aux observations de Louise.

Après un intervalle assez long, celle-ci dit à voix basse:

— Marcelle!

La petite fille leva la tête. Elle espérait que Louise, revenue à elle, allait lui adresser quelque bonne parole qui effacerait le soufflet du matin. Elle vit

Il vient d'arriver du **MAGGI** Concentré en flacons depuis 90 cts., ainsi que des Potages à la minute et des Pois au lard, chez M^{lle} ÉLISE MICHEL, à Serrières. Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché.



SACS à RAISIN

en canevas enduit, fermoir en caoutchouc.

Préservent les grappes de raisin, pendant l'époque de leur maturité, des guêpes, des oiseaux et de l'humidité, sans les priver de lumière et d'air.

Grands sacs, le cent, 10 fr.; moyens, 7 fr. 50; petits, 6 fr. 50.

EN VENTE AU **MAGASIN HORTICOLE**

Trésor n° 2 bis, NEUCHÂTEL

E. BOREL-MONTI

marchand-grainier-horticulteur.

Reçu au complet le choix des

ARTICLES

POUR LA

SAISON D'AUTOMNE

Ensuite d'achats faits sur place dans de très bonnes conditions, nous offrons à notre clientèle des articles excessivement avantageux.

La liste des différentes séries de tissus, avec prix et largeurs, paraîtra prochainement dans la Feuille d'avis.

FÉLIX ULLMANN FILS & C^{ie}

9, Grand'rue — NEUCHÂTEL — Seyon, 18

BEURRE centrifuge extra

de la laiterie à vapeur A. Musy, Bulle. — Réception chaque jour. — Ne se vend qu'en pain de 250 grammes, au magasin H^{ri} GACOND, rue du Seyon.

Vente de marchandises

L'administrateur de la masse en faillite de Félix Ducommun, négociant aux Ponts-de-Martel, offre à vendre en bloc, ou à défaut par lot, toutes les marchandises composant le magasin, consistant en une quantité considérable d'épicerie, mercerie, chapellerie, broserie, lainages façonnés et autres, parapluiers, ainsi que de nombreux articles dont on supprime le détail. Comme il n'y a pas eu de liquidation, l'achat en bloc de ce magasin est une affaire sérieuse, offrant aux amateurs un bénéfice certain.

Pour visiter les marchandises, et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. Auguste Lambelet, agent d'affaires, aux Ponts-de-Martel, administrateur de la masse.

RAISINS du VALAIS

primés à Lausanne en 1885 et à Neuchâtel en 1887. Le caisson de 5 kilos brut, franco, fr. 3.50, chez R. JULIER, propriétaire à Sion. (O. 1473 L.)

TONNELLERIE

Vases de transport et de cave

FUTAILLES et BARILS

chêne et frêne, genre français.

Se recommande,

J. STRAUB, tonnelier,
Gibraltar, Neuchâtel.

PORCS GRAS

François Egli informe les bouchers et charcutiers qu'il aura, chaque lundi, un beau choix de porcs gras. Les personnes qui en désirent peuvent adresser leurs commandes quelques jours à l'avance à son domicile, Ecluse 33, Neuchâtel.

LAIGRE

A vendre un laigre rond d'environ 500 litres, en très bon état. S'adresser à Ph.-Vr Colin, Evole 17, Neuchâtel.

A vendre de gré à gré, à un prix avantageux:

UN RÉGULATEUR

une balance Grabhorn, une lanterne, un établi, une layette, une machine à arrondir avec table, deux burins fixe à engrenages, deux étaux, différents outils et fournitures d'horlogerie. S'adresser, de 9 à 3 heures, rue Coulon n° 8, 1^{er} étage.

VOITURE à VENDRE

861 Charrette française, à deux roues, capote mobile, très douce, sur ressorts. S'adresser au bureau de la Feuille.

A vendre un petit char à pont et une charrette à deux roues. S'adr. rue des Moulins n° 43.

Poêle peint en bleu, forme classique, avec pieds, de Samuel Landolt, de 1751, en bon état. Le bureau du journal indiquera. 822

au contraire les yeux de mademoiselle Favrot brillèrent d'une lueur méchante.

— Veux-tu me demander pardon de ton impertinence? dit celle-ci tout bas.

Elle n'osait élever la voix de peur d'être entendue par sa mère, qui, elle en était bien certaine, ne l'approuverait pas.

Marcelle baissa la tête et ne répondit rien. Son cœur était cruellement partagé. Avait-elle vraiment mal agi? Si c'était vrai, elle ne savait plus où était la justice; son âme éperdue ne trouvait plus de point d'appui.

— Tu ne veux pas? tu es une misérable petite ingrate sans cœur! continua mademoiselle Favrot avec des sifflements de vipère. J'ai eu joliment tort de te ramasser dans la rue! Ta place était aux Enfants trouvés!

Madame Favrot sortit de la cuisine; sa fille retourna à son livre, et Marcelle, un instant anéantie, se leva vivement et plia son ouvrage en disant d'une voix brisée:

— Je n'y vois plus.

— Eh bien! tiens, va porter ce petit paquet rue de Rocroy; la dame a dit que ce n'était pas pressé; mais puisqu'il fait trop sombre pour coudre, tu peux y aller. Je mettrai la table. Va, et dépêche-toi.

Marcelle partit en courant. Elle eut

bientôt trouvé la maison indiquée, car elle connaissait bien le quartier. En revenant, elle passa sous les murs de l'église Saint-Vincent de Paul, elle leva les yeux: les lampes brûlaient au fond des chapelles; la nuit tombait. Mais quelques fidèles entraient encore dans l'église, qui n'était pas fermée.

Un indicible besoin d'asile, de prière, de consolation, pénétra l'âme de l'enfant. Elle avisa une porte latérale par où entraient alors une dame vêtue de noir, et se glissa à sa suite.

Sous les voûtes, elle resta saisie. Les longues files de saints et de saintes, peintes par Flandrin, en couleurs tendres sur fond d'or, semblaient, dans l'air du soir, gris d'opale, des anges ailés et vivants, qui se mouvaient avec une lenteur sacrée. L'or du fond scintillait par places, et les grands palmiers qui séparent les groupes paraissaient noirs et mystérieux.

Marcelle fit quelques pas et se trouva au milieu de la nef, sous la haute coupole. Une lueur plus vive descendait d'en haut et s'éparpillait çà et là sur les dossiers des chaises polies par l'usage, sur un ornement doré, dans une chapelle, sur un des lustres de cuivre en forme de lampes hollandaises, dont les boules jetaient un éclair dans l'ombre.

Belles POIRES d'hiver d'espalier, à vendre à 3, 4 et 5 fr. la mesure. S'adresser à M^{me} J. Langer, à Saint-Aubin.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter, à proximité de la ville, ou entre Neuchâtel et Auvignier, une petite propriété avec jardin, ou, à défaut, un terrain ou petite vigne. Adresser les offres à J. B. 1992, poste restante, Neuchâtel.

On demande à acheter

d'occasion un pupitre vis-à-vis, deux places. Adresser les offres, en indiquant les dimensions (hauteur, largeur et longueur). Indiquer également combien de tiroirs. A case 31, Hôtel des Postes, Genève.

On demande à acheter un fort cheval. S'adresser à J. Lesegretain, marchand de combustibles et matériaux.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer, à la rue de l'Hôpital, un logement de deux chambres, et trois chambres non meublées. — S'adresser à MM. Court & C^{ie}.

A louer, pour Noël ou plus tôt si on le désire, un logement rue des Epancheurs 11, 2^{me} étage, de 3 chambres, cuisine et dépendances. Pour traiter, s'adresser à M. Chevallier, Port-Roulant 6.

865 On offre à louer, dans une maison neuve entre Neuchâtel et Saint-Blaise, un beau logement de deux chambres et une cuisine, avec dépendances et jardin. Bonne occasion pour l'ouverture du tramway. S'adresser au bureau de la Feuille.

Pour Noël 1894:

On offre à louer, au dessus de la ville, à proximité du funiculaire, cinq appartements de quatre chambres et dépendances chacun, entièrement neufs. Agréable situation; belle vue. — Loyer annuel, eau comprise, fr. 700 et 720. S'adresser Etude Juvet, notaire, Neuchâtel.

BOUDRY A louer, dès le 24 décembre prochain, un petit appartement au centre de la ville. S'adr. au notaire Montandon, à Boudry.

A louer de suite ou pour Noël, à St-Blaise, logement de six pièces, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser à l'étude du notaire J.-F. Thorens.

A louer, à partir du 24 septembre courant, à proximité de la gare, un 3^{me} étage de 4 à 5 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser Etude E. Bonjour, notaire, faubourg du Lac 7.

A louer, de suite ou pour Noël, à Peuseux, un logement de deux chambres, cabinet, cuisine, cave, galetas et dépendances. S'adresser à M^{me} veuve Julie Maire, au dit lieu.

Pour le 24 novembre, appartement de deux chambres, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser à Gustave Obrecht, à Saint-Nicolas 6.

CHAMBRES A LOUER

A louer, jolie petite chambre meublée, se chauffant. S'adresser Place Purry 3, 3^{me} étage.

Au-dessus de la gare, deux belles chambres meublées. Chemin du Rocher 7.

Pour le 1^{er} octobre, belle chambre à louer, Avenue du 1^{er} Mars 24, au 1^{er} étage, à gauche.

Pension soignée et jolie chambre. Dîners seuls pour dames et messieurs. Rue Pourtalès 5, 2^{me} étage.

Jolie chambre meublée pour monsieur, Balance 2, 2^{me} étage.

A louer petite chambre meublée, pour demoiselle. Saint-Maurice 8, au magasin.

703 Pension et grande chambre à deux lits, pour un ou deux messieurs tranquilles, au-dessus de la gare. Vue superbe. S'adresser au bureau du journal.

Le respect des solitudes vénérées saisit la petite fille, qui n'allait guère à l'église, et seulement le jour. L'impression que ce lieu était un lieu d'asile lui attendrit doucement le cœur, et elle se laissa aller sur le paillason qui recouvre les dalles, à genoux sur ses talons, avec un soupir de bien-être.

L'église était la maison du bon Dieu, lui avait-on dit: c'était donc celle de tout le monde; Marcelle s'y sentit chez elle. La vague odeur d'encens lui plaisait. L'ombre croissante reposait ses yeux fatigués par les larmes. Elle subit un instant de charme tout matériel. Puis tout à coup elle se rappela qu'on priait dans les églises, et un grand cri sortit de son âme blessée pendant qu'elle joignait ses mains suppliantes: — Mon Dieu! mon Dieu! rendez-moi mon père, ou bien faites-moi mourir, pour que j'aie retrouvé ma mère!

C'était là le vœu éternel de l'orpheline, celui qu'elle avait porté si longtemps sans pouvoir le formuler; il jaillit de ses lèvres comme un appel désespéré. Brisée par ce grand élan, elle retomba les mains inertes, le corps affaibli, espérant que sa prière serait exaucée et qu'au moins elle allait mourir pour rejoindre sa mère.

(A suivre.)

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour cause de départ et pour de suite, le local de la

BRASSERIE BAVAROISE

Place du Port, Neuchâtel. S'adresser au tenancier actuel, Aug. Marolf.

ON DEMANDE A LOUER

Un ménage sans enfants demande, pour Noël, un appartement de 3 à 4 chambres, situé à l'Evole ou sur la route de Serrières. S'adres. à M^{me} Konrad, Rocher 5.

Un monsieur demande chambre et pension dans une famille. Offres sous A. F. 19, poste restante.

On demande, si possible de suite, sinon pour plus tard, un

APPARTEMENT

de 3 chambres et dépendances, avec jouissance d'un jardin, dans une position dégagée et saine du haut de la ville. Offres sous H. 4074 N., à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

On cherche, pour de suite, une mansarde meublée. Adresser les offres par écrit au bureau de ce journal sous E. C. 866.

On demande à louer ou à acheter, près de la ville ou dans un village voisin, une

PETITE PROPRIÉTÉ

avec jardin, verger, ou petite vigne, près du lac ou d'une gare. S'adresser au bureau d'avis. 856

OFFRES DE SERVICES

On cherche des places pour deux jeunes filles de la Suisse allemande, dans bonnes maisons de la ville, où elles pourraient apprendre le français en s'aidant au ménage. Entrée: 15 octobre. Adresser les offres sous chiffres A. F. S. 864 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une jeune fille, forte et robuste, sachant faire un bon ordinaire, cherche une place. S'adresser Plan n° 1, sous-sol.

Une domestique de confiance, bien recommandée, cherche une place pour tout faire dans une bonne maison. S'adresser à M^{me} Billeter, professeur, Côte 7.

Un jeune Vaudois, de toute moralité, ayant fait un apprentissage de jardinier, demande à se placer comme aide ou petit domestique dans une bonne maison. S'adresser à M. Mury, Hôtel de Ville.

DEMANDE DE PLACE

Une fille d'honorable famille, parlant allemand et français, cherche à se placer dans une famille respectable. Entrée à volonté. Prière d'adresser les offres à M^{me} Marie Dietrich, à Matten, près Interlaken (Berne).

DEMANDES DE DOMESTIQUES

862 Une jeune fille, forte et robuste, pourrait entrer de suite dans un petit ménage. Bonne rétribution. S'adresser au bureau de la Feuille.

On demande, DE SUITE, une jeune fille connaissant quelque peu LA CUISINE et pourvue de bons certificats.

Offres sous H. 1675 N., à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

Une volontaire désirant apprendre le français et se former au service de femme de chambre, trouverait à se placer dans une bonne famille pour le mois d'octobre. S'adresser à Serrières n° 1.

On demande une fille, forte, active et propre, comme aide de cuisine. Gage: 20 à 25 fr., suivant les capacités. S'adr. Avenue Dupeyron n° 1.

ON DEMANDE

une bonne d'enfants

sachant coudre et faire les chambres. De bons témoignages sont exigés. S'adresser à Haasenstein & Vogler, à Berne, sous chiffres B. 4183 Y.

On cherche, pour tout de suite, dans une famille à Thoun, une jeune et intelligente

BONNE (Jardin d'enfants)

pour deux enfants de 4 et 5 ans. Adresser les offres à l'expédition d'annonces H. Blom, à Thoun. (B. 5634)

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande un honnête

tonnelier ou caviste

pour surveiller et conduire une manipulation de spiritueux.

Une garantie de fr. 1,000 au moins est exigée. Adresser les offres sous chiffres O. 6492 H. à MM. Orell Füssli & C^{ie}, agence de publicité, à Berne.

845 On demande pour le 1^{er} octobre, une personne de toute confiance, de 25 à 35 ans (Bernoise si possible) sachant bien le français et l'allemand, intelligente, travailleuse et connaissant les travaux de lingerie. — S'adresser au bureau de la Feuille.

POUR COUTURIÈRE

A placer, une jeune personne très comme il faut, comme ouvrière. Gage modeste. S'adr. à M^{me} J. Eichhorn, rue de Zurich 48, Lucerne.

PLACE POUR INSTITUTRICE

Une famille suisse, habitant le nord de l'Espagne, demande une institutrice de 25 à 35 ans, pouvant enseigner le français, l'allemand, la musique et les travaux à l'aiguille. Bons appointements. Entrée dans la seconde quinzaine d'octobre. S'adresser pour renseignements à M. Ed. Rougemont, secrétaire de l'Instruction publique, à Neuchâtel.

Un jeune homme, intelligent et actif, quelque peu au courant des travaux de bureau, comprenant un peu le français, cherche un emploi dans un commerce dès le commencement d'octobre. S'adresser à Aloys Widmer, chez M. Louis Obersohn, instituteur, à Vaudrens (Fribourg).

Une personne de 35 ans, forte et active, d'aimable caractère, cherche place de confiance dans un magasin, bazar, etc., ou dans une famille. — Adresse: Boine 1; références: M^{me} DuPasquier, Grande Rochette.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme de 14 à 15 ans, ayant terminé ses classes, possédant une bonne instruction et, si possible, quelques notions de l'allemand, pourrait entrer le 1^{er} octobre, en qualité

D'APPRENTI

dans une maison de la place pour les courses et les travaux de bureau. Ecrire sous V. H. G. 855 au bureau de la Feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé une somme d'argent sur la route des bords du lac entre Serrières et Auvignier. La réclamer au bureau de l'inspecteur de police, à l'Hôtel municipal.

AVIS DIVERS

Dans son dernier rapport annuel le comité des

PROTESTANTS DISSEMINÉS

annonçait aux nombreux amis de l'œuvre pour laquelle il travaille qu'il se voyait obligé de songer à l'organisation d'une vente. Il aurait voulu l'avoir encore cette année; mais une autre vente en faveur de la Société de Musique ayant déjà été annoncée comme devant avoir lieu dans le courant de décembre, il préfère fixer la somme pour le mois de février de l'année prochaine.

Un avis ultérieur indiquera, avec les noms des dames organisatrices, les motifs qui engagent le Comité à faire un appel spécial à la générosité du public.

Le Comité.

COLOMBIER

Le D^r WEBER

absent pour service militaire jusqu'au 16 octobre.

Une demoiselle, pouvant disposer d'heures régulières, soit dans la matinée, soit l'après-midi, s'offre pour faire la lecture à des personnes âgées. Le bureau de la Feuille d'Avis indiquera. 863

SCULPTURE SUR BOIS

AU COUTEAU

Deux cours, l'un pour demoiselles et l'autre pour messieurs.

S'adresser à M. L. Besançon-Matile, Sablons 8a.

A l'occasion de l'inauguration des

Eaux de Saint-Aubin

ROSSI photographe opérera le samedi 29 septembre.

Si le temps est favorable, quelques instantanés du cortège seront exécutés.

PREMIER ET SEUL

INSTITUT DE COUPE

pour vêtements de dames et enfants

diplômé avec médaille par l'Académie européenne des modes.

La méthode la plus simple et facile pour confectionner ses vêtements seul et pour apprendre la coupe à fond et pratiquer la profession.

Les élèves travaillent pour elles-mêmes. Renseignements sérieux chez les dames qui ont suivi mes cours de trois mois.

Tous mes corsages sont garantis, sans exception.

Vente de patrons sur mesures.

Envoi de prospectus sur demande.

M^{lle} DUBOIS

institutrice, professeuse de coupe

AVENUE DU 1^{er} MARS 12

Une famille ouvrière de Berne cherche, au printemps, pour ses deux fillettes, âgées de 5 et 6 ans, pension pour 5 à 6 mois, à bas prix. On préfère une famille où l'on parle exclusivement le français. Offres avec prix, sous chiffres C. B., poste restante, Berne.

LEÇONS DE PIANO

S'adresser à M. Franck Rousselot, chez M. Max Diacon, avocat, 6, Escalier du Château.

M^{me} Ph. COLIN a recommencé ses leçons de piano. Le cours de théorie pour enfants commencera le 1^{er} octobre, et celui pour jeunes filles dès le 15 octobre. Renseignements tous les jours, de 10 heures à midi, Evole 17.

Hôtel et Pension de la Côte AUVERNIER

J'ai l'avantage d'informer mes clients ainsi que le public en général que j'ai remis mon établissement à M. Armand Perrette. Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont toujours témoignée, et tout en les priant de la reporter sur mon successeur, que je recommande à leur bienveillance, je leur présente mes salutations distinguées.

M^{me} STECK.

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'honneur d'informer mes amis et connaissances ainsi que le public en général, qu'à partir de ce jour, j'ai repris pour mon compte

l'Hôtel et Pension de la Côte

J'assure à tous un cordial accueil, bonne table (cuisine française) bons vins et chambres confortables.

Piano neuf à la disposition des amateurs, ainsi qu'un choix soigné de musique. — Bibliothèque récréative.

Séjour agréable pour famille. — Prix modérés.

Je recommande à tous de bien vouloir m'honorer de leur confiance que mes efforts tendront à justifier.

Armand PERRETTE.

MM. les membres de la Société d'Histoire, qui ont été photographiés à Auvignier, sont informés qu'une épreuve sera visible, dès le mois d'octobre, chez M. Rossi, photographe, à Colombier.

PENSIONNAT de DEMOISELLES

à Hirschtal, près Aarau

Etudes sérieuses des langues, spécialement de l'allemand, la musique, le chant, les ouvrages à l'aiguille. Vie de famille. Education soignée. Prix modéré. Bonnes références. Prospectus à disposition. — S'adresser à M^{me} WILLY. (O. F. 2100)

BAINS CHAUDS

RUE DE LA PLACE D'ARMES

Cet établissement venant de recevoir un nouvel appareil pour bains de vapeur, est en mesure de fournir, sur commande, des bains de vapeur dans tous les quartiers de la ville.

LEÇONS D'ANGLAIS

Miss Rickwood a commencé ses leçons d'anglais dès le 3 septembre, et elle accepterait encore quelques élèves.

S'adresser Rampe du Mail 4.

844 Maison sérieuse demande, pour Neuchâtel et les environs,

un représentant

pour le commerce des vins connaissant la partie. — S'adresser au bureau du journal.

Leçons d'anglais

M^{me} Scott, de Londres, a recommencé ses leçons, rue Pourtalès 8, rez-de-chaussée.

M. GUTHEIL professeur de musique, a recommencé ses leçons de violon, d'accompagnement, de piano, de flûte, etc. Rue des Beaux-Arts 3.

Une famille allemande habitant la Westphalie prendrait en pension pour l'hiver une ou deux jeunes filles désirant apprendre l'allemand et le ménage. Leçons de musique et de peinture dans l'endroit même. Pour renseignements, s'adresser à M^{me} Jean de Chambrier à Bevaix, ou à M^{me} Maurice de Pourtalès à Neuchâtel.

Monsieur et Madame BERTHOUD-DE DARDEL et leurs enfants remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie dans leur grand deuil.

NOUVELLES POLITIQUES

Russie

Des informations de St-Petersbourg assurent que le procureur de Saint-Synode, M. Pobedonoszeff, est tombé en disgrâce. Le ministre de la maison impériale, M. Woronzoff Daschkoff, aurait dévoilé au czar les intrigues de M. Pobedonoszeff et produit des documents irréfutables.

Tous les amis de la tolérance applaudiront sans doute à la chute de cet homme qui, sous prétexte de russification, a été la cause des persécutions et vexations multiples qu'ont eu à subir une quantité de Russes n'appartenant pas à la religion orthodoxe.

Extrême-Orient

D'après des nouvelles de source anglaise, le Japon est résolu à dicter les termes de la paix de Moukden ou de Pékin, tandis que la Chine, comptant sur le climat, espère faire de la Corée un Moscou japonais. L'empereur de Chine aurait un trésor de 1200 millions de dollars à Moukden; il fortifie cette place, où de grands renforts de troupes sont envoyés.

Les journaux de Tokio annoncent que Li-Hung-Chang a accepté récemment

une proposition faite par les ambassadeurs anglais et russe pour un armistice dans le but d'entamer des négociations de paix, mais le Japon aurait refusé de prendre en considération cette proposition.



LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET

Atteint par la limite d'âge, le général de Galliffet, commandant des dernières manœuvres, sort aujourd'hui des cadres de l'armée active de France. Dans son dernier ordre du jour daté de Châteaudun, il se déclare prêt, au jour du danger, à reprendre l'épée avec laquelle il a si vaillamment défendu la France.

Le marquis de Galliffet est né à Sain, le 23 février 1830. Entré au service en 1848 comme simple soldat, il conquiert l'étoile de sous-lieutenant en 1853 et après un avancement en grade très rapide, dû à sa bravoure incontestée en Crimée, au Mexique, en Afrique et à l'armée du Rhin, il devient commandant d'une brigade de l'armée de Versailles.

L'énergie qu'il déploya dans la répression de la guerre civile vœua son nom à l'exécution de la Commune et de ses adhérents qui n'ont pas cessé dès lors de compléter sa perte. Commandant de la 31^e brigade d'infanterie, chef de la 15^e division, M. de Galliffet fut appelé en 1879 au commandement du 9^e corps d'armée et plus tard à celui du 12^e corps. Il fut enfin nommé membre du conseil supérieur de la guerre.

M. de Galliffet a incarné en lui les brillantes qualités militaires françaises; soldat de grande race, au cœur généreux, à l'intelligence supérieure, il constitue un magnifique modèle pour les générations suivantes.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Voici le bilan des accidents qui se sont produits la semaine dernière à Smyrne. Nous empruntons au *Stamboul* cette énumération qui est bien le dernier mot de la concision:

Un suicide, celui d'un boucher du quartier Kérassochori qui s'est brûlé la cervelle par suite d'embarras d'argent; un enfant mordu par un chien de maître; deux matelots des messageries sont tombés dans la mer et sauvés par deux bateliers; une rixe au Tépédijk, dans laquelle un *pallicare* a reçu plusieurs coups de couteau; un vieux musulman renversé par une charrette, au Yemish-Tcharsi et transporté, la jambe broyée, à l'hôpital ottoman; un petit garçon de trois ans, tombé d'une terrasse, se fracassant le crâne sur le pavé, et mourant deux heures après.

— La première église protestante de Madrid élevée en vertu de la loi de tolérance des cultes dissidents a été consacrée dimanche par lord Plunker, archevêque anglican de Dublin. Il a consacré ensuite un évêque protestant pour l'Espagne. De nombreux Anglais de la colonie de Madrid assistaient à cette cérémonie, ainsi qu'une centaine d'Espagnols, parmi lesquels se trouvaient plusieurs délégations de loges maçonniques d'Espagne.

— De nouveaux détails sur le cyclone qui a parcouru l'Iowa et le sud du Minnesota vendredi et samedi accusent bien

(Voir suite en 4^{me} page.)

Manque d'Appétit

M. le Dr Mumm à Süddlohn écrit: « L'hématogène du Dr-méd. Hommel a déjà produit son merveilleux effet à partir du second jour, chez un garçon de huit ans souffrant de manque d'appétit. » Dépôts dans toutes les pharmacies.

Offres très Nouveautés en étoffes pour avanta- dames et messieurs
Flanelle, véritables Cheviots
geuses. anglais, Draps anglais, qualités
excellentes, double largeur, par mètre, de
fr. 1.25, 1.45 à fr. 8.75.
Echantillons promptement franco.
Oettinger & C^{ie}, Centralhof, Zurich

ARRIVÉE à NEW-YORK

Le paquebot français *Touraine*, parti du Havre le 15 septembre, est arrivé à New-York le 22 septembre.

Le paquebot *Champagne*, partira du Havre le 6 octobre. — Contrats de voyage sont traités par l'Agence générale J. LEUENBERGER & C^{ie}, à Bienne, Ch. Jeanneret, rue Purry 6, à Neuchâtel, J. Stucky, restaurateur, à la Chaux-de-Fonds.

réellement une centaine de morts. Des familles entières ont péri. L'ouragan a balayé neuf comtés de l'Iowa et trois comtés du Minnesota, c'est-à-dire une dirtance de plusieurs centaines de milles, dévastant tout sur son passage.

— *L'Indépendance belge* a fait interviewer M. Mohun, agent consulaire américain, qui, chargé par son gouvernement de faire un voyage d'études au Congo, eut l'occasion de prendre part, à côté des officiers de l'Etat libre, à plusieurs expéditions, et notamment à la campagne du commandant baron Dhanis contre Roumaliza, au cours de laquelle furent pris les assassins d'Emin.

M. Mohun a interrogé l'un d'entre eux avant son exécution (les quatre assassins sont actuellement tombés au pouvoir de l'Etat et ont payé de leur vie leur participation à cet odieux attentat). Voici la version définitive de la mort de l'illustre savant, telle qu'elle résulte de ces déclarations, confirmées d'ailleurs par d'autres témoignages :

Emin Pacha avait fait demander à Kibongé, sultan de Kirundu, le droit de passer sur son territoire. Par une lettre adressée à Emin, Kibongé accorda cette autorisation. Mais, en même temps, il envoyait une autre lettre à Saïd, un de ses vassaux, avec ordre de tuer l'héroïque explorateur. Les hommes de Saïd trouvèrent Emin Pacha dans sa tente; ils lui notifièrent la sentence capitale portée contre lui. Emin leur fit observer que sa mort allait déclencher contre eux la terrible vengeance des blancs. Sourds à ses protestations, les assassins s'emparèrent de lui, le tenant l'un par la tête, un autre par les bras, un troisième par les pieds, tandis que le quatrième lui portait le coup mortel. Les hommes d'Emin, dispersés dans les champs environnants, ne s'aperçurent de rien.

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — La France militaire vient de consacrer à l'armée suisse un article où, après avoir constaté comme tous ceux qui y assistaient, les erreurs commises dans la direction des récentes manœuvres, on rend pleine justice à la qualité des troupes et à la valeur de leur instruction. Le journal félicite la Suisse d'arriver, par des moyens très simples, à se donner une armée sérieuse, parfaitement en état de remplir ses devoirs et de défendre sa neutralité.

Police. — La conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police de la Suisse romande, qui a eu lieu à Sion, s'est occupée d'un service de renseignements sur les anarchistes, de l'expulsion d'étrangers directement à la frontière suisse, du renvoi de Suisses à leurs cantons d'origine, de la création de voitures cellulaires pour conduites, et des subventions aux *home suisses* pour les jeunes filles à l'étranger.

Berne. — On raconte à Berne une histoire bien amusante. On a annoncé, il y a quelque temps, que les deux directeurs de la Rütli étaient partis pour l'Irlande afin d'étudier là-bas les divers systèmes d'extraction mécanique de la tourbe. Or, il paraît que ces deux messieurs sont revenus sans avoir vu, même de loin, la verte Erin. Le motif de ce prompt retour a été vite découvert.

Aux approches de l'équinoxe, la Manche est toujours très agitée. Arrivés à Boulogne, nos deux voyageurs ont regardé, non sans méfiance, les lames déferler sur les quais et sur les galets de la grève, et ils se sont dit qu'après tout le plancher des vaches était plus sûr. Aussitôt, ils ont tourné le dos à la mauvaise mer et, fort contents d'avoir échappé au plaisir de danser la bamboula sur le pont d'un steamer, ils sont rentrés à Berne sans tambour ni trompette, remettant à plus tard leur étude.

Argovie. — Un terrible incendie éclatait, dans la nuit du 6 au 7 août 1893, à Gränichen. La maison de Gaspard Brunner avait pris feu. Les secours arrivèrent immédiatement, pas assez vite cependant pour empêcher un épouvantable malheur. Deux vieillards et un enfant ne purent être sauvés et périrent dans les flammes.

L'incendie était dû à la malveillance. L'enquête établit que le criminel était un nommé Robert Lämpi et qu'il avait agi par vengeance. Le misérable fut arrêté. Il a comparu, vendredi et samedi, devant la cour d'assises siégeant à Aarau. Lämpi a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Thurgovie. — Un jeune homme de Bottighofen, district de Gottlieben, désireux de fêter dignement l'anniversaire de ses vingt ans — qu'on ne célèbre, hélas! qu'une fois dans sa vie — invita deux de ses camarades et, pour les régaler, fit venir deux litres de schnaps, que nos trois compagnons avalèrent aussi aisément que s'il se fût agi d'eau sucrée. Le résultat ne se fit pas attendre. Deux des buveurs, complètement ivres, roulèrent sous la table. L'un d'eux, cependant, après un bon somme, finit par reprendre ses sens; mais l'autre, celui qui était son anniversaire, succomba deux jours plus tard dans d'atroces souffrances.

Lucerne. — La votation communale a ratifié, à la presque unanimité, l'achat de l'usine à gaz.

Fribourg. — On va commencer, si l'on ne s'y est pas mis déjà, le récolte du tabac. On dit qu'elle est magnifique cette année et qu'il n'est pas rare de trouver des feuilles de 80 centimètres de longueur et plus.

— Jeudi dernier, quelques personnes de Châtel-St-Denis partaient vers trois heures du matin, pour faire l'ascension de la Dent-de-Lys. Arrivées à Fruence, grand fut leur étonnement de se voir suivies par un chat de quelques mois, lequel résista obstinément à toutes les sommations qui lui furent faites de rentrer au logis. Le jeune Raminagrobis tint fidèlement compagnie aux excursionnistes, et lorsqu'il s'agit d'escalader les flancs abrupts de la montagne, il fit assaut d'agilité et d'intrépidité pour ne pas rester en arrière.

« Nous croyons nous souvenir, dit la *Liberté*, qu'il y a quelques années, un tout jeune congénère du précédent s'était joint, à Grandvillard, aux membres du Club alpin qui partaient pour le Vanil-Noir, et qu'il fit brillamment la course jusqu'en Châvaz. »

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Situation économique. — Loi sur la protection des apprentis. — Introduction de nouvelles industries. — Sous ce titre, on adresse la lettre suivante au *National suisse* :

La Chaux-de-Fonds, 22 septembre 1894.

Ainsi qu'en 1884, un groupe de citoyens, anciens membres de la Société d'Emulation, s'est mis courageusement à l'étude sérieuse et approfondie de la *Situation économique et industrielle* du canton de Neuchâtel et surtout de nos Montagnes.

Cette enquête a démontré avec évidence qu'il n'y a que deux seuls chemins et moyens efficaces à employer et à suivre pour sortir de cette situation de plus en plus critique, que nous a amenée principalement la *surproduction* de nos articles industriels, ainsi que l'augmentation rapide de la population.

C'est de demander au gouvernement :

1^o L'exécution et l'application pleine et entière de la loi sur la *protection des apprentis*, en y joignant l'*obligation des examens*, et créant la *surveillance des apprentissages* par la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail.

2^o L'encouragement de l'*introduction de nouvelles industries* à côté de celle de l'horlogerie, en ouvrant un *grand concours* pour cela, et primant les meilleures initiatives et installations.

Un premier rapport a été adressé au Département de l'industrie et de l'agriculture à Neuchâtel. Jointe à ce travail suivait la liste d'une dizaine de nouvelles industries pour nous, dont plusieurs sont similaires et analogues à l'horlogerie.

Ces nouvelles branches d'activité existent en partie en Suisse depuis les derniers traités, d'autres sont à créer et, pour plusieurs, nous sommes tributaires de l'étranger. Ces industries ainsi que d'autres seront visitées sur place pendant l'hiver prochain, pour apprendre à connaître leurs rendements, agencements et salaires. Ensuite il sera donné des conférences pour éclairer notre population à ce sujet.

Notre but est d'atteindre dans la mesure du possible l'*amélioration des apprentissages dans tous les métiers et de procurer un travail lucratif et suffisant à tous les travailleurs*. E. D.-G.

Le prix des vins. — Le Comité provisoire nommé dimanche par les propriétaires de vignes adresse la circulaire suivante aux conseils communaux du Vignoble :

Le syndicat des encaveurs du Vignoble neuchâtelois avait convoqué dimanche à Corcelles une assemblée des propriétaires de vignes, afin de s'entendre à l'amiable et à satisfaction réciproque sur les prix de la vendange de l'année. Les propriétaires, interpellés directement, ont délibéré séparément sur cette question qui revêt une importance très considérable, puisque de sa solution dépendent les intérêts financiers et moyens d'existence d'une bonne partie de la population des districts de Neuchâtel et Boudry.

S'agissant de prendre une décision prudente qui ne soit pas l'expression d'une petite fraction des intéressés, les propriétaires de vignes réunis à Corcelles ont décidé :

1^o qu'il ne leur était pas possible de fixer de suite les prix de la vendange et de donner réponse au syndicat des encaveurs, certaines communes n'étant pas représentées à l'assemblée et les propriétaires présents envisageant qu'ils ne peuvent se considérer comme autorisés à parler au nom de la généralité des intéressés ;

2^o de prier les conseils communaux du Vignoble de bien vouloir provoquer, dans chaque localité et avant le 30 courant, une assemblée des propriétaires de vignes. Cette assemblée serait spécialement invitée à se prononcer sur les prix qui pourraient être considérés comme représentant la valeur exacte de la vendange de 1894 par territoire communal; 3^o d'inviter les propriétaires de vignes du Vignoble neuchâtelois à se rencontrer à une assemblée générale qui aura lieu le *dimanche 30 septembre 1894 à deux heures après midi à l'Hôtel du Lac, à Auzemmer*, afin de s'entendre éventuellement avec le syndicat des encaveurs sur le prix de la vendange.

Ces décisions ayant été adoptées à l'unanimité des propriétaires présents à l'assemblée de Corcelles, le comité provisoire a l'honneur de prier les conseils communaux du Vignoble de bien vouloir consulter les propriétaires de vignes dans le sens ci-dessus et de les inviter à porter présence en grand nombre ou se faire représenter officiellement par commune à l'assemblée générale de dimanche prochain à Auzemmer.

Le syndicat des encaveurs prendra séance avec les propriétaires le même jour à 3 heures après midi.

La question qu'il s'agit de discuter étant grosse de conséquences pour notre Vignoble et les propriétaires se trouvant en présence d'un syndicat d'encaveur nous pensons qu'il y a lieu de réfléchir sérieusement sur la solution qui doit intervenir. Les décisions qui seront prises devront être le résultat de délibérations prudentes conciliant si possible les intérêts des propriétaires avec ceux des encaveurs et des consommateurs.

Vu l'importance de la question nous osons espérer que les conseils communaux du Vignoble voudront bien tenir compte de nos vœux bien que notre mandat n'ait qu'un caractère provisoire et absolument privé.

Exposition nationale de Genève. —

Le groupe I (horlogerie) a eu le 12 septembre, au Locle, une importante séance, à laquelle tous ses membres assistaient.

Il a été décidé de s'en tenir au règlement général de l'exposition, qui autorise la vente, mais n'admet la livraison qu'après la clôture de l'exposition. Comme complément, il a été décidé que les produits vendus ne seraient livrés qu'accompagnés d'un bordereau indiquant le nom du fabricant et le lieu de son origine.

Consulté aussi par le comité central sur l'organisation du jury et les récompenses, l'assemblée a décidé de préavis pour une médaille unique, accompagnée d'un diplôme motivé; la médaille devrait avoir un caractère artistique et le diplôme contiendrait un texte concis indiquant les mérites des produits primés. Les exposants pourront se former facultativement en collectivité, par localité, par région, par canton, par genre de produits ou par syndicat ou association. Dans ce cas, la récompense obtenue serait une et pourrait être répétée pour chaque membre de la collectivité, mais seulement sous le titre d'inscription de la collectivité. Les exposants pourraient aussi se former en groupement en utilisant, en commun, un même emplacement; dans ce cas, ils conserveraient chacun leur individualité pour le concours et pour les récompenses.

Le jury serait nommé sur présentation du groupe, qui déterminera les subdivisions et les limites dans lesquelles il aura à opérer, mais en admettant dès à présent le principe du fonctionnement collectif des membres des subdivisions du jury.

Concours de bétail du district de Boudry. — Le concours régional, pour espèce bovine et porcine, a eu lieu vendredi à Boudry, pour le district.

Une vingtaine de taureaux et torillons et plus de cent vaches et génisses étaient présentés à l'examen du jury, composé de MM. Girard, vétérinaire cantonal; E. Bille, directeur de l'Orphelinat de Dombresson; Huguenin, agriculteur au Maix-Rochat, et Ducommun, agriculteur à Brot-Dessus. Il y avait une grande animation sur le champ de foire, emplacement du concours, lequel a été favorisé d'une splendide et chaude journée d'automne.

Cortailod. — Le bolide dont quelqu'un a signalé le passage au-dessus de Wavre, dimanche dernier, a été également aperçu à Cortailod, d'où un correspondant nous écrit :

« J'ai vu dimanche, à 4 h. 10 du soir, une magnifique bolide allant dans la direction du nord-ouest au sud-est. Trois minutes environ après son passage, une détonation se faisait entendre; croyant à un orage quelque part, ce qui cependant me paraissait bien étonnant, je regardai un peu de tous côtés, et constatai qu'il n'y en avait pas même apparence. J'en conclus donc que cette détonation, très forte même, ne pouvait être produite que par l'explosion de ce corps enflammé. Il était de couleur jaune rouge, très brillant, de la grosseur d'une boule de jeu de croquet et n'a été visible que 2 à 3 secondes. »

Une autre personne de Neuchâtel, qui se trouvait alors sur le Crêt, nous dit également avoir entendu cette détonation, qui au premier moment l'intrigua — car elle n'avait pas aperçu le corps céleste, — mais dont elle eut l'explication en lisant les journaux.

Saint-Aubin. — Dimanche prochain, aura lieu la fête de l'inauguration des eaux de St-Aubin-Sauges. Le programme comprend : la réception des invités à la gare, à midi et demi, collation à l'hôtel Pattus, cortège à Sauges et arrêt dans cette localité; arrivée au réservoir à 3 heures; bénédiction du pasteur, discours, chants, collation des enfants; à 4 heures, retour du cortège à St-Aubin; à 7 heures, banquet et feu d'artifice. La Fanfare militaire de Colombier figurera comme musique de fête.

Marin. (Corr.) — La justice de paix a procédé à la levée du cadavre de M. G. M., de Tramelan, qui s'est noyé hier matin au bord du lac, entre Préfargier et Marin.

Il était arrivé lundi soir de la maison avec une seure, dans l'intention de se faire interner à l'établissement de Préfargier, car il était mélancolique et souffrait de violents maux de tête. Les formalités n'ayant pas été remplies, on les renvoya au lendemain, et ils vinrent loger à l'Hôtel de Commune, à Marin. Pendant la nuit M. M. sortit de sa chambre, et ce n'est que le matin que l'on constata sa disparition. Les recherches faites immédiatement amenèrent bien vite la découverte de la triste réalité. Le cadavre a été reconduit à Tramelan le soir même.

Villiers. — Un fermier des hauteurs environnantes a été dernièrement victime d'un vol assez important. La famille était aux champs, occupée à la moisson; en partant, toutes les portes de la façade principale de la maison avaient été fermées à clef. Le lendemain, on découvrit qu'une somme de plus de 300 fr. avait été dérobée. Le voleur doit s'être introduit par la grange et a trouvé dans la poche d'un pantalon suspendu dans une armoire, une bourse renfermant la dite somme.

Ponts. — Lundi matin, un jeune enfant de trois ans et demi, dont les parents habitent sur le marais de Petit-Martel, s'est noyé dans un fossé de tourbière. Il se rendait seul chez un de ses voisins et s'étant trop approché du bord du fossé, profond de plus d'un mètre, son pied a glissé et il a été précipité dans l'eau fangeuse. Quelques minutes après, sa mère s'étant mise à sa recherche, trouva son corps privé de vie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 25 septembre.

Le projet de budget qui sera présenté à la première distribution de la Chambre fait ressortir que, pour établir l'équilibre, le ministère a opéré 39 millions de réduction dans les dépenses. La réforme de l'impôt sur les successions fournira 25 millions. Le crédit de 12 millions pour l'amortissement est supprimé. Toutefois, l'excédent éventuel du budget serait affecté au remboursement de 90 millions de bons sexennaires. Le budget ainsi établi présente 3,428,500,000 francs aux recettes, avec excédent de 300,000 francs sur les dépenses.

On espère, pour les autres années, affecter le produit de la réforme du droit de succession à la dotation des caisses de retraite des ouvriers.

Budapest, 25 septembre.

La commission de la Chambre des magnats a discuté les projets politico-ecclésiastiques non encore votés. Elle a adopté, après une longue discussion, le projet de loi relatif au libre exercice des cultes comme base de la discussion spéciale, qui a été ensuite abordée.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'avis*)

Budapest, 26 septembre.

La commission de la Chambre des magnats a adopté sans discussion le projet de loi concernant le libre exercice des cultes.

Shanghai, 26 septembre.

L'escadre japonaise est partie de l'île Hoyouto pour une destination inconnue. A Pékin, ce départ jette l'alarme parmi les Chinois qui commencent à avouer leur défaite du Ja-Lu.

Monsieur Lucien Elzingre, Mademoiselle Lina Elzingre, Madame Adeline Juillard, à Tavannes, Monsieur et Madame Edouard Elzingre et leurs enfants, Monsieur et Madame Achille Elzingre et leur enfant, Mademoiselle Lise Rauber, Mademoiselle Cécile Juillard, Monsieur Arthur Juillard, les familles Elzingre et Rauber, annoncent à leurs parents, amis et connaissances que Dieu a repris à Lui, mardi 25 septembre, après une longue et pénible maladie,

Mademoiselle Louise ELZINGRE,

leur chère seure, tante et cousine, âgée de 76 ans.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 27 septembre, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire : Faubourg du Lac 9. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS TARIFÉS

VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **mardi 2 octobre, dès les 9 heures du matin, bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Éter :**

500 stères de sapin,
35 » de hêtre,
46 lots de dépouille,
1500 fagots de coupe,
110 plantes de sapin,
100 billons de sapin,
8 billes de hêtre,
17 » de chêne pour charbonnage,
9 » d'alisier.

Le rendez-vous est à la **Baraque**. Neuchâtel, le 24 septembre 1894.

L'inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Il ne nous reste aujourd'hui d'autre loisir que celui de faire court et vite.

Dans ce rapide exposé, nous continuerons à nous régler sur le marché parisien.

Notre impression dernière était la bonne: une réaction quasi brutale était à craindre. Elle s'est produite et elle se prolonge. Dès mardi, le marché pâlisait à vue d'œil. S'étant de toute évidence imprudemment gâté, il se mourait d'indigestion. On a dû lui prescrire la diète, — mieux que cela encore. A coup sûr, voilà d'excellente hygiène financière, pratiquée au bon moment. Ce traitement héroïque eût-il été renvoyé à plus tard, l'aventure se déroulerait d'une façon autrement scabreuse en pleine liquidation.

Il n'est pas aisé de juger au juste d'où l'attaque est partie, mais nous inclinons à croire qu'elle est l'œuvre de la portion la plus puissante de la spéculation, de celle même qui, jusqu'à ces derniers temps, se faisait le grand protagoniste de la reprise. Ces pratiques sont très habituelles dans ce monde-là.

On ne pourrait que s'en féliciter pour la bonne tenue ultérieure du marché, si la réaction s'était creusé un lit plus profond. La hausse avait été conduite avec une *furia* sans exemple, — sans autre raison topique que la fièvre du jeu. Les acheteurs de la dernière heure manquaient si notoirement des qualités nécessaires à la résistance, que leur amas devenait encombrant. Il fallait disperser ce misérable troupeau, ce menu fretin de la spéculation! C'est fait: imparfaitement peut-être. C'est ainsi qu'à la Bourse les puissants oppriment ordinairement les faibles. Le procédé est vieux comme les rues.

Le mouvement de reprise tenté vendredi, en fin de Bourse, n'a pas eu le développement auquel plusieurs s'attendaient après ce nettoiement. Le progrès en mieux s'est même assez aminci le lendemain, où, après la clôture officielle, des cours plus faibles encore ont été cotés. Pur artifice, disait-on. Si telle est la volonté des meneurs, la faiblesse reprendra le dessus aujourd'hui, à *fortiori* s'il reste encore sur le grill trop d'acheteurs de mauvais qualité.

Au surplus, les raisonnements conjecturaux ne sont plus de mise à cette heure. Les destinées du marché pour octobre dépendent absolument de la liquidation de fin septembre, et le sort de celle-ci est intimement lié à la *réponse des primes*, qui aura lieu samedi prochain. Cette opération complexe, tout enchevêtrée d'intérêts opposés très considérables, deviendra la vraie pierre de touche de l'avenir. Nos lecteurs n'ont sans doute rien d'important à démêler dans cette bataille.

On nous pardonnera le décousu de cette causerie écrite à la plume accélérée.

On écrit de Genève que, depuis quelques semaines, le service télégraphique laisse passablement à désirer. De divers côtés sont signalés des retards dans l'arrivée des dépêches, retards préjudiciables aux intérêts de la place. Ici, nous n'avons rien remarqué d'insolite. En revanche quel défaut d'ordre dans l'arrivée des lettres de Paris! Assurément leur immense majorité parvient à notre commerce *via* Pontarlier et les Verrières; mais combien de lettres, mal dirigées au départ, nous arrivent à toutes les heures, *via* Bâle, Belfort, Morteau, Mâcon, Genève et Jougues. Le département fédéral des postes, qui assiste à toutes ces irrégularités — dont il n'est pas coupable, c'est vrai, — reste impassible. D'autre part, le public est las de réclamer. L'administration compétente tiendra sans doute à honneur d'améliorer l'état de choses actuel. Le vrai moyen serait de faire en haut lieu les représentations nécessaires.

Les correspondants parisiens jurent leurs grands dieux que tout se passe correctement dans la consignation de leurs lettres. Ils accusent nettement de ces désordres les bureaux de triage au départ, ceux de Paris même, mais surtout ceux de la gare du Paris-Lyon, ainsi que les employés postaux de service dans les ambulants français.

Nous souhaitons que ces lignes tombent sous les yeux de notre excellent et très sympathique Directeur du IV^{ème} arrondissement postal.

Le 24-25 septembre 1894.

Mardi matin. — La réaction se poursuit. Il y a eu de grosses réalisations plus ou moins volontaires. Il est heureux que tout ce remue-ménage se produise maintenant plutôt qu'à la veille de la liquidation.

Bourse de Genève, du 25 septembre.

Actions	Obligations	
Central-Suisse	705.-	3 ^o / ₄ féd.ch.def. 101.10
Jura-Simplon	175.-	3 ^o / ₄ fédéral 87.-
Id. priv.	568.-	3 ^o / ₄ Gen. à lots 107.75
Id. bons	22.-	S.-O. 1878, 4 ^o / ₂ 509.50
N-E Suis. anc.	658.-	Franco-Suisse 479.-
St-Gothard	875.-	N.-E. Suis. 4 ^o / ₂ —
Union-S. anc.	488.-	Lomb. anc. 3 ^o / ₄ 337.-
Banque fédér.	—	Mérid. ital. 3 ^o / ₄ 389.50
Union fin. gen.	632.50	Douan. ott. 5 ^o / ₂ 565.-
Parts de Sétif.	180.-	Prior. otto. 4 ^o / ₂ —
Alpes	184.-	Consol. ott. 4 ^o / ₂ —

Changes	Demandé	Offert
France	99.97	100.03
Londres	25.16	25.20
Italie	91.50	92.50
Allemagne	123.65	124.80
Vienne	203.-	203.50

Genève 25 sept. Esc. Banq. du Com. 3^o/₄

Bourse de Paris, du 25 septembre.

(Cours de clôture)		
3 ^o / ₄ Français	102.80	Crédit foncier 916.25
Italian 5 ^o / ₂	83.47	Créd. lyonnais 717.00
Rus. Orient. 5 ^o / ₂	64.40	Suez 2380.-
Egy. unif. 4 ^o / ₂	—	Chem. Autrich. 752.50
Ext. Esp. 4 ^o / ₂	70.40	Ch. Lombards —
Portugais 3 ^o / ₄	—	Ch. Méridion. 582.50
Turc 4 ^o / ₂	25.50	Ch. Nord-Rsp. 138.75
Actions	—	Ch. Saragossa 166.25
Bq. de Paris	711.25	Banq. ottom. 664.37
Comptoir nat.	530.-	Rio-Tinto —

Toujours belle **MACULATURE** à 30 cent. le kilo, au Bureau de cette Feuille.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^o